

sein du cabinet, le ministre peut soulever ces questions avec ses collègues; en d'autres circonstances, il faut faire attention à ce que l'on dit. Que l'on soit libéral, conservateur, partisan du Crédit social ou du NPD, il faut surveiller les paroles que l'on prononce en public lorsqu'on traite d'un problème quelconque.

• (1.20 p.m.)

C'est un grave problème économique et je dis au ministre du Commerce qu'il pourrait se tailler une belle réputation dans l'Ouest du Canada si vraiment il s'en occupait. Au cours de mes années comme député, j'ai entendu différents ministres dire qu'ils étudieraient le problème sérieusement, mais cela ne veut rien dire. Le genre d'étude qui compte pour l'homme de la rue est celle qui donne des résultats concrets.

Nous avons perdu quelques-uns de nos marchés à cause de délais. Avec un contingent de deux ou trois boisseaux, il faut construire des entrepôts pour emmagasiner le grain et on ne peut le vendre; c'est là que le problème se pose. Je ne dis pas que c'est un problème d'envergure nationale. Je ne veux pas exagérer, mais il y a des cas où l'on a repris possession de camions pendant une ère de prospérité, simplement parce que les cultivateurs ne pouvaient livrer leur grain. Il s'agissait, dans la plupart des cas, de personnes qui débutaient dans l'industrie et qui n'avaient pas encore accumulé les capitaux comme d'autres avaient pu le faire, parce que leurs pères s'étaient déjà établis en pionniers sur des terres.

Je me souviens que, petit gars sur une terre à blé, avant de quitter la maison pour devenir avocat, j'entendais toujours la même ritournelle au déjeuner, au dîner et au souper: on se plaignait de ne pouvoir vendre le blé. La sécheresse n'a jamais nui à la Saskatchewan autant que les bas prix. Je me rappelle le temps où le blé se vendait 23c. le boisseau. Et aussi qu'une fois, en 1930, un bœuf de 1,000 livres expédié de Rosetown à Winnipeg, n'avait rapporté à mon père, les frais de transport déduits, que 16c.

Aujourd'hui nous avons un marché mais nous ne pouvons y assurer la livraison. D'après moi, c'est ce problème qu'il nous faut résoudre. Je ne critique pas le ministre du Commerce en particulier, car il vient tout juste d'assumer la charge de la Commission du blé. D'autre part, je lui signalerais qu'il peut se faire toute une réputation dans l'Ouest s'il se met à la tâche et résoud ce problème. Je l'y exhorte. Qu'il aille faire ce que je lui recommande.

Je sais que le ministre veut aider, car j'ai entendu son discours à la Chambre de commerce de Calgary et, d'après moi, il s'y entend bien non seulement dans le commerce

des céréales, mais aussi dans l'industrie du pétrole. Qu'il aille rencontrer ces gens, leur parler et leur inspirer confiance; ensuite, qu'il règle leur problème.

J'ai fait, à mon avis, un discours important, au cours du débat sur les crédits provisoires, sur l'industrie du pétrole et le projet de *Trans Canada Pipe Line*. Je n'en reparlerai pas maintenant de crainte, à en trop parler, de nuire à la demande de la société à ses audiences à la *Federal Power Commission* des États-Unis. En ce moment, on exerce des pressions très fortes aux États-Unis pour interdire aux produits canadiens l'accès au marché américain. Mais c'est normal. Je ne m'oppose pas à ce que les Américains le fassent. En tant que Canadien, je comprends les intrigues de couloirs contre nos produits, et je ne les crains pas. Elles font partie de l'influence qui joue dans le monde des affaires et celui de la politique. Je ne blâme personne de chercher à utiliser cette question pour remporter quelques sièges aux élections dans une certaine région du pays, mais j'estime que nous devons songer à l'ensemble des intérêts canadiens.

L'Office national de l'énergie est présidé par un homme de l'Alberta, qui a consacré presque toute sa vie à l'industrie du pétrole et qui a été membre de la Commission de conservation. Il poursuit ses travaux avec l'aide de ses experts et grâce aux règles de droit établies par la loi sur l'Office national de l'énergie, il réussit très bien à protéger les intérêts du Canada. La deuxième demande de la *Trans-Canada* a été approuvée par cet office, et par le gouvernement. A mon sens, ils avaient tout à fait droit de le faire, et le temps prouvera qu'ils ont eu raison. Mais, je le répète, le problème c'est que chaque fois qu'une personne fait un commentaire à cet égard—je suis moi-même peut-être coupable à cet égard—il fait un tort irréparable à la compagnie lors des audiences tenues par la commission fédérale des États-Unis.

Le député de Medicine Hat a dit, à juste titre, que nous sommes sur une base de contingentement en ce qui concerne les exportations de pétrole aux États-Unis. Lorsque nous avons éprouvé des difficultés une fois la crise de Suez réglée, nos marchés intérieurs et étrangers ont diminué de 200,000 à 300,000 barils de pétrole brut par jour. Mais un ancien ministre du Commerce, le député de Winnipeg-Sud-Centre, et le député de Northumberland, ont conclu avec les Américains une entente qui nous a permis d'entrer dans le marché de l'Ouest américain; en retour, nous leur permettions d'avoir le marché de l'Est canadien. C'était un accord avantageux de part et d'autre, car il en coûte moins cher d'expédier notre pétrole aux États-Unis que de le faire parvenir à l'Est canadien. De même il en